pouvoir, nous aimerons que nos adversaires agissent envers nous avec justice et bon sens ; faisons donc de même." Il ajoutait : " si nous étions le gouvernement, est-ce que par hasard nous voudrions que le gouverneur ne sanctionnât pas un acte passé par les deux chambres ? Nous dirions que ce refus est inconstitutionnel." L'hon. membre voulait dire toute sa pensée ; il n'avait pas approuvé l'opposition faite par les tories aux mesures du ministère actuel; car il était d'avis qu'une opposition, qui n'était pas basée sur les principes immuables de la justice, ne devait pas être faite. Il était décidé à s'en tenir strictement aux principes qu'il venait d'émettre. Il voulait maintenir la paix et conserver l'honneur et l'intégrité de ce pays. (applaudissements). Plus il réfléchissait à l'acte exécrable de mercredi, plus il le déplorait et le condamnait. Il croyait que si tous ses amis avaient agi comme il l'avait dit plus haut, tous ces troubles n'auraient pas eu lieu et la paix eût été maintenue. Quant à lui, il s'était séparé de tout le monde, parcequ'il s'agissait d'une grande question constitutionnelle, qu'il fallait apprécier dans le calme de la réflexion. Il ajoutait qu'il y aurait un temps où l'on pourrait discuter ces évènements, mais qu'à présent il s'agissait de rétablir la paix et la tranquillité. Après cela, il faudra passer toutes les mesures du gouvernement, afin que le peuple puisse juger si ce gouvernement a droit à sa confiance. (M. Wilson finit par dire qu'il seconderait avec plaisir la motion de M. Boulton de Norfolk. Mais bientôt après M. Wilson, ayant été visité par quelques membres tories, changea d'avis. Il laissa là ses principes et la motion de M. Boulton, pour en faire une autre, comme on le verra plus loin.)

M. Badgley n'entendait pas se laisser intimider par une troupe d'émeutiers ; il agirait en toute liberté. Il condamnait les arrestations qu'avaient eu lieu ; elles avaient causé les troubles de jeudi. On avait dit qu'on ne pouvait pas siéger, parce que le militaire était aux portes du parlement ; il croyait que c'était le cas. La chambre d'assemblée n'en avait pas besoin. Il était vrai que des représentants avaient été insultés et maltraités mais encore une fois il ne croyait pas que l'on eût besoin des troupes. Il était prêt à verser son sang pour maintenir la paix.

M. Baldwin désapprouvait un débat de cette nature, parceque ce n'était pas là la question. Il ajoutait que, lorsque le temps en serait venu, le gouvernement saurait bien se justifier. Il ne s'opposait pas à la motion de l'hon. M. Boulton, parce qu'il croyait que c'était une simple déclaration de loyauté et d'un ferme désir de faire maintenir la paix. Il devait dire que, relativement aux prisonniers, on avait agi à leur égard d'après toutes les formes légales, et que dans tous les cas c'était là l'intention du gouvernement ; que de plus on n'avait pas encore pu faire toutes les enquêtes nécessaires, vû l'état d'excitation de la ville ; mais que l'on agirait toujours en cette matière selon toutes les formes légales. Il voulait qu'il fût bien compris que le gouvernement n'entendait nullement intervenir dans l'administration de la justice. Il terminerait par dire que le parti opposé (les tories) devait appuyer la motion de l'hon. M. Boulton, s'il voulaient être conséquent avec lui-même et agir conformément à ses principes.

Sir Allan McNab dit que la motion signifie plus qu'on n'avoue ; c'est un vote de confiance dans le ministère ; il ne veut pas cela. Il répudie l'idée de l'annexion aux Etats-Unis ; jamais il n'a voulu pareille chose. (Une voix : " c'est le *Spectator* d'Hamilton qui prêche l'annexion)." Quant à moi, reprend Sir Allan, je n'ai aucune sympathie pour ces gens-là. (Applaudissements].

M. Armstrong avait entendu parler des honorables membres ; il les avait entendus dire que, tant qu'il y aurait en Canada un bras anglais il servirait à hisser le drapeau anglais sur le rocher de Québec. Eh ! bien, lui, il ne voulait pas faire de ces distinctions ; il espérait que si jamais le drapeau anglais devait disparaître du Canada, (ce qu'il ne souhaitait pas), il y aurait un bras français soutenu d'un bras anglais pour l'aborrer pour la dernière, fois [longs applaudissements et marques d'approbations]. Il devait cependant ajouter que, bien qu'il ne doutât nullement de la loyauté de Sir Allan McNab, il y avait, hors de la chambre, des amis du brave chevalier qui prêchaient ouvertement l'annexion, et se servaient pour cela du nom de sir Allan McNab.

Sir Allan répond que c'est à son insçu ; que jamais il n'a demandé l'annexion, que jamais il ne la demandera, (applaudissements).

M. Boulton de Toronto devait dire que Sir Allan représente les opinions de la majorité du peuple, (nombreuses marques d'incrédulité), et que dans tous les cas les amis de sir Allan demanderaient l'annexion plutôt que de consentir au paiement des pertes de 1837 et 38 [applaudissements ironiques et marques d'improbation].

M. Merritt pouvait annoncer que le gouvernement avait pris toutes les mesures nécessaires pour maintenir la paix, et que la paix serait conservée. Le gouvernement n'aurait jamais pu croire que l'incendie de la maisondu parlement n'était pas le fait d'un mouvement d'excitation, d'oubli du devoir, et d'un tumulte passager. Mais il doit assurer qu'il avait mal jugé. C'est ce qui explique pourquoi il n'y eût pas de connétables spéciaux d'assermentés. Maintenant on blâme le gouvernement d'avoir eu hier des connétables spéciaux. Si les membres de l'autre côté de la chambre savaient que c'était nécessaire, pour maintenir la paix de la ville et protéger la vie et les propriétés des citoyens, il ne parleraient pas ainsi. Au reste, l'hon. membre était certain que si gouvernement n'eût pas agi ainsi, les hons. membres de l'autre côté l'auraient accusé de la même manière qu'ils le faisaient ce jour.

(Il s'en suit un débat entre M. Natman, sir A. MacNab, M. Price et M. Boulton de Norfork qui annonce qu'il a changé quelque chose aux résolutions sur lesquelles devait être basée l'adresse. Il lit son nouveau projet, qui reste le même quant au fond. Après quelques mots, M. Wilson prend de nouveau la parole et propose un autre projet de résolution. M. Merritt penserait qu'il serait mieux d'ajourner à lundi, vû la diversité d'opinions).

M. Boulton de Toronto dit, qu'on ne doit pas s'attendre à ce que l'un ou l'autre côté de la chambre exprime à Sa M. plus de respect qu'il ne faut.—M. Wilson annonce alors qu'il a modifiée ses résolution et qu'il les propose en amendement à celles de l'hon. M. Boulton de Norfolk.—M. Boulton de Toronto prend alors de nouveau la parole, et parle d'un corps de tories du H. C. dont nous n'avons pu entendre la destination dans le cas où l'adresse ne serait pas unanime. Cet avis a été reçu au milieu des cris ironiques de la majorité.

[illegible] en chambre, dans un temps tel que le moment actuel pour parler à perte d'abîme et pour le seul plaisir de parler. Il pensait qu'il fallait agir, qu'il fallait voter tout de suite ; que dans des circonstances telles que les présentes, il fallait une action prompte, immédiate. Il ajoutait que, bien que les membres de l'autre côté eûssent affirmé que le pays était en état de troubles, il devait dire que c'était contraire aux faits. Le pays était tranquille, il n'y avait que Montreal ou des brigands et des vendales se plaisaient à piller et à incendier. L'hon. membre savait bien où l'on en voulait venir ; on avait en vue de soumettre les trois quarts de la population à l'autre quart ; on voulait que la minorité gouvernât la majorité. Mais il en prenait le pays à témoin ; lorsque les libéraux étaient en minorité dans la chambre, grâce à la violence, ils n'avaient jamais menacé de renverser le gouvernement ; mais ils avaient toujours défendu la constitution. Son intention n'était pas de discuter des questions déjà décidées ; mais il voulait que l'on agit de suite, pendant que Montréal était en danger. Il croyait que comme représentants du peuple, tous les honorables membres devaient être les premiers à contribuer à faire maintenir la paix, les premiers à prendre l'épée et le mousquet pour rétablir la tranquillité. Ce n'était donc pas le temps de discuter sur des mots ; c'était simplement le temps d'agir ; c'était le temps de dire à S. E. qu'ils étaient prets à soutenir le gouvernement dans ses efforts pour faire respecter les lois. Il devait ajouter que *s'il* se trouvait des hommes qui ne comprissent pas ce qu'ils avaient à faire, on savait très bien que c'était leurs écrits et leurs discours qui ruinaient le credit de la province. Il n'ignorait pas que l'on prétendait que le pays n'était pas tranquille, et que l'on disait que la cause de ce malaise était notre forme de gouvernement et parceque nous n'avions pas l'annexion. Mais l'hon. membre était convaincu qu'on ne disait tout cela que parcequ'on n'était pas au pouvoir et qu'on parlait d'annexion, afin de faire voir sa loyauté.

M. le Dr. Nelson répondait à M. Bolton de Toronto, qu'il ne croyait pas que l'on pût avoir un vote unanime sur cette question, vû les prétentions des Honnorables Membres de l'autre côté ; d'ailleurs, il ne le croyait pas essentiel. Mais il serait fâché que l'on vint à passer des résolutions défavorables à l'Administration et à S. E. Lord Elgin ; car il croyait que c'était contraire aux désirs du peuple. Un citoyen respectable de la campagne lui avait dit la veille que, si les troubles continuaient à Montréal et si l'on tentit encore ainsi de renverser le gouvernement, son comté se soulèverait et marcherait sur la capitale pour prêter main-forte aux autorités. Son Honnorable ami pour le comté de Verchères avait reçu de ce comté là des lettres qui l'informaient d'une semblable disposition de sa part. Il ajoutait que toute sa population riviale du Bas-Canada a toute confiance dans l'administration actuelle et le plus grand respect pour Son Excellence. [L'Hon Membre dit ensuite quelque chose au sujet de Sir Allan McNab ; ses paroles nous échappent ; [puis il ajoute que :] pour sa part, il répudiait absolument toute idée d'annexion (applaudissements]. Relativement aux troubles, il voulait montrer jusqu'à quel point il avait poussé le désir de maintenir la paix. Il avait en effet été informé ces jours précédents que les emeutiers voulaient saccager sa maison et ensuite l'incendier ; plusieurs de ses amis à cette nouvelle étaient venus lui offrir leurs services ; mais il avait refusé leurs offres. Il dit en terminant qu'il était d'opinion qu'il fallait que cette chambre fit le plus vite possible une protestation de loyauté et exprimât promptement sa ferme détermination de maintenir la paix du pays. Il savait bien que lundi ses honorables collègues ne seraient pas plus unanimes que ce jour. Il disait donc : " Agissons vite, prenons une décision immédiate."

M. Wilson annonçait qu'il avait de nouveau modifié ses résolutions, c'est en faisant lecture.—M. Cameron de Kent désirait dire clairement aux membres de l'autre côté de la chambre, [les tories] que le ministère ne pourrait jamais voter avec eux sur cette question ; car dans chacun de leurs projets de résolutions ils s'abstenaient d'exprimer le moindre respect à S. E. le gouverneur général.

L'amendement de B. Wilson est alors mis aux voix, et perdu par une division de 17 contre 42.

M. Cayley fit alors un violent discours dans lequel il censurait l'administration, prétendait que le ministère entendait par les résolutions se faire passer un vote de confiance. [De toutes parts : Non, non.) L'hon. membre n'en continue pas moins à accuser de nouveau l'administration, et puis fait la récapitulation, des évènements des trois jours précédents.—M. Gugy parle ensuite fort au long, et bientôt M. Sherwood de Toronto propose d'ajourner à lundi ; cette motion est encore perdue à une division de 14 contre 39—M. Galt se lève alors, et propose une autre série de résolutions, dont une est un vote de non-confiance dans le ministère.—M. Papineau dit qu'il ne pourra pas appuyer les nouvelles résolutions, mais qu'aussi il ne votera pas pour celles de l'hon. M. Boulton. L'hon. membre prétend ensuite que le ministère veut par les résolutions de M. Boulton de Norfolk escamoter un vote de confiance ; et il fait une sortie contre l'administration. Après quoi la motion d'amendement est mise aux voix, et perdue par 14 voix contre 37.—La motion principale (de M. Boulton de Norfolk secondé par M. Cauchon) est alors mise aux voix, et emportée dans l'affirmative par 36 voix contre 16 (15 tories et M. *Papineau !*).

Il est ensuite passé une adresse basée sur les résolutions qui ont été adoptées, M. Laterrière dépose ensuite sur la table un projet de résolutions, dont ce monsieur a eu la bonté de nous passer le texte que voici :

1. Que cette chambre prenant en considération les évènements déplorables, arrivés dans cette cité de Montréal, mercredi, le 25e de ce mois, lorsqu'un attroupement considérable de personnes mal-intentionnées ont attaqué et incendié, vers les neuf heures du soir l'édifice dans lequel cette chambre était alors en séance, par suite de quoi toutes ses archives, ainsi que sa bibliothèque, ont été entièrement détruites, et toutes les affaires importantes du pays violemment interrompues ; Que cette chambre considérant en outre le caractère des émeutes ; les incendies qui ont eu lieu depuis, ainsi que les assemblées tumultueuses qui se tiennent journellement dans plusieurs quartiers de cette ville, dans le but avoué de menacer et contrôler les actes de la législature, est pleinement convaincue que ses délibérations ne sont plus libres, et qu'il est de toute urgence qu'il soit mis fin à la présente session.

2. Que sous ces circonstances pénibles, cette cham[illegible] lement son excellence le gouverneur général de cette province de vouloir bien proroger la présente session ; ou, s'il était jugé nécessaire que la législature continuât encore à s'occuper des mesures qui se trouvent pendantes devant elle, alors que son excellence voudra bien, dans l'exercice de la prérogative royale, ajourner aussi prochainement que possible les deux branches de la législature, afin de procéder aux affaires, dans le ci-devant palais législatif, dans la cité de Québec, pleinement adapté cet objet.

La chambre expédie ensuite quelques affaires de routine. Puis l'hon. M. Baldwin dit qu'avant de proposer l'ajournement, il doit dire, en réponse à quelques observations qui avaient été faites dans la séance, que les connétables spéciaux étaient moitié Canadiens-Français et moitié Canadiens d'autres origines (au moins c'est ce que nous avons compris). La chambre s'est ensuite ajournée ; il était six heures.

Cette nuit, les loyaux se sont assemblés en grand nombre dans le dessein d'incendier les hangards des paisibles Sœurs Grises. Mais les braves habitants de Griffintown, voyant qu'on ne respecte plus même les propriétés appartenant aux communautés religieuses, sont accourus au secours des bonnes Sœurs, et ont empêché ce nouveau crime de se commettre. Est-ce-là ce que le *Herald* va encore appeler *a very fool and shameless slander* [un mensonge bien fou et bien éhonté] ? Pourquoi se contente-t-il donc de raconter, sans les blâmer, les horribles attentats que l'on commet depuis huit jours ? Pourquoi n'a-t-il pas un mot de censure pour cette vile populace qui n'a d'autre désir que d'incendier, piller, dévaster ? Nous n'hésitons pas à le dire ; l'état actuel est un état insupportable, il ne peut durer d'avantage ! Nous faisons un nouvel appel à l'autorité, et nous lui disons qu'elle n'a qu'à le demander, elle verra accourir pour la soutenir des milliers et des milliers de citoyens paisibles et amis du bon ordre.

Ce matin, il est arrivé de Québec une députation de libéraux pour offrir protection à S. E. le gouverneur général. Les brigands de notre ville avaient été informés, par le télégraphe, que cette députation montait. Aussi, se sont-ils rendus de bonne heure, ce matin, au débarcadère, pour attendre le *John Munn*. Les troupes étaient stationnées sur le quai, pour agir en cas d'émeute. Mais les émeutiers ont été trompés dans leur attente. La députation a débarqué au pied du courant, et ainsi les gens malintentionnés en ont été pour leurs pas et leurs projets.

Il parait que John Young, écr., est nommé magistrat en chef de Montréal. C'est un homme de vigueur et d'énergie, qui saura se faire écouter.

Un Extrà de la *Gazette de Québec* nous apprend que le 27 au soir les tories ont essayé de brûler le gouverneur en effigie. Mais çà a été un coup manqué ; la police et les troupes ont été appelées, et rien de sérieux n'a eu lieu.

On dit, qu'il a dû se tenir, hier soir, une assemblée de tories à Québec, dans le but de brûler Lord Elgin en effigie ; mais que toutes les mesures étaient prises par les autorités et la population libérale pour se protéger et soutenir le pouvoir établi.

La *Gazette de Montréal* d'hier contient un article furieux intitulé " French Domination" (Domination Française). Ce journal anti-constitutionnel dit que " ce pays doit dès à présent être Anglais" ! ! Après cela, notre aimable, paisible, loyal confrère injurie la Chambre d'Assemblée, et particulièrement M. le Solliciteur général Drummond, et M. le Dr. Fortier qu'il traite de *vieux fou* et d'autres noms aussi gentils. Puis parlant de la législature provinciale, la *Gazette* s'écrie : " son intervention volontaire dans les af" faires des Townships est une IMPERTINENCE, qui lui sera " bientôt payée avec intérêt. Si le peuple des Townships " a besoin de changement dans ses affaires, il pétitionnera " à cet effet, et emploiera quelqu'homme *intelligent* pour " obtenir ce qu'il demandera. Nous avertissons ces *Français* " (Frenchmen) qu'ils feront mieux de laisser là les town" ships pour le présent. *Dans un an ou deux, ils verront* " *ce que les Anglo-Saxons veulent que l'on* fasse du pays. " .... Le Canada est *de ce jour* Anglais, et le cri est : " En " avant"—Nous supposons bien qu'il nous est nullement besoin de faire de commentaires sur un pareil langage ; c'est celui de la passion, de la haine et de l'oppression. L'Angleterre doit voir, après cela, ce que sont les Tories du Canada.

La *Gazette de Montreal* rapporte que, samedi, M. Gugy s'est adressé à *ceux* qui l'ont reconduit chez Dolly en leur disant " de conserver la paix et de s'en aller tranquillement, *qu'ils avaient gagné tout ce qu'ils voulaient et qu'ils devaient être* GENEREUX" ! Nous serions curieux de savoir ce que M. Gugy a voûlu dire par ces paroles ; nous les livrons à la réfléxion du public, qui voudra bien les étudier et en apprécier tout le sens et toute la portée.

Le même journal appelle Lord Elgin : " notre Gouverneur Canadien-Français." Ce qui veut dire qu'aussitôt qu'on rend justice aux Canadiens-Français, on devient Canadien-Français, et, dans l'idée des tories, on mérite par là les titres de factieux, de rébelle, etc. C'est leur justice-égale, c'est leur patriotisme ; c'est leur loyauté !

HAUT CANADA.

Un Extrà du *Morning courrier* d'hier matin dit que les *loyaux* de Brockville (la municipalité en tête ! !), ont brulé Lord Elgin en effigie. Il ajoute que la même chose a été faite à Cobourg, et que le peuple (les *loyaux*) de Frontenac, Leeds et Hastings se préparent à marcher au secours de leurs *frères* (!) du Bas-Canada.

Le *Courier* ajoute que la maison de M. McDonald de Glengarry a été brûlé samedi soir, et que ce Monsieur a été obligé de fuir pour échapper à la mort. C'est une pure invention ; car M. McDonald a quitté Cornwall samedi à cinq heures, et alors tout y était tranquille.

Le *Globe* de Toronto du 28 avril nous apprend que jusqu'à cette date Toronto était tranquille. Les tories, le maire en tête, convoquaient néamoins une assemblée pour ce jour-là. Le *Globe* engageait les Réformistes à ne pas s'y rendre, mais leur conseillait d'être sur leurs gardes et d'être prêts à tout évènement.

ARRIVÉE DU STEAMER *CAMBRIA*.

Le *Cambria* est arrivé à Boston le 27 avril. Les fonds consolidés étaient en parfait état ; les grains avaient subi une hausse. Le *Cambria* avait à son bord £52,000 en espèces. Les hostilités étaient recommencées entre le Danemarck et l'Allemagne.—Le procès de M. Duffy en Irlande avait été repris. La misère continuait en Irlande, où le choléra sévissait encore. La France était tranquille, mais on se préparait à un grand conflit électoral. Le choléra faisait des ravages parmi les troupes stationnées à Paris, et même parmi les Membres de l'Assemblée Nationale dont au moins 60 étaient attaqués de cette maladie. Les condamnés pour l'affaire de mai étaient arrivés à Toulon sous une forte escorte. Duchêne, Rédacteur du *Peuple*, a été condamné à 5 ans d'emprisonnement et à une amende de 6000 francs. Le Rédacteur de la " *République Démocratique et Sociale* a aussi été condamné à 3 ans d'emprisonnement, et à 10,000 francs d'amende.

La *Gazette Officielle* de samedi contient le texte du nouveau Tarif des Douanes, outre les réglements de la quarantaine, publiés depuis quinze jours.

Le Capitaine F. G. Scott, du 71e Régiment est nommé Commandant à la Grosse-Ile ; G. N. Douglass, Ecr., Surintendant Médical aussi à la Grosse-Ile ; et les Drs. Parent et Nault, Médecins Inspecteurs au Port de Québec.

Au 27 avril, il avait été émis pour £309837 de Bons Provinciaux ; il était rentré pour £163,660 ; il y en avait en circulation pour £146177.

Nous avons annoncé qu'à Ste. Geneviève 900 personnes se sont mises de la Tempérance ; on nous écrit qu'au lieu de 900, c'est 1400 ! !

TROIS HEURES ET DEMIE, P. M.—Nous apprenons que le Colonel Bruce, frère de S. E. lord Elgin ; le Commandant les dragons, et un des dragons ont été grièvement blessés par une pierre lancés par MM. les tories, *loyaux* sujets de Sa Majesté.—On dit même que Son Excellence aurait été blessé par quelques-uns des projectiles lancés contre lui.—Depuis huit heures ce matin la ville a été assez tranquille.

La Chambre a commencé à siéger à onze heures, et il y a eu un long débat sur l'union. Ces évènements de ces jours derniers, en un mot *de omnibus aliis et de multis aliis*. Le Tories ont fait leurs attaques ordinaires contre le gouvernement, dont M. Papineaux s'est montré comme toujours le plus violent adversaire.—La Chambre siége encore.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR.—Les propriétaires de l'*Avenir* ont répandu lundi, sous forme d'extraordinaire, l'extrait ou le prétendu extrait d'une lettre qu'ils affirment avoir en leur possesion, laquelle lettre tendrait à me compromettre gravement.

Je déclare formellement n'avoir jamais eu une pareille lettre en ma possession ni ne l'avoir jamais vue. Si elle existe, elle ne peut être que l'œuvre d'un faussaire. Je ne veux pas discuter la question de savoir si les écrivains de l'*Avenir* sont les auteurs de cette odieuse fabrication, car que la lettre soit réelle ou non, l'infamie d'une telle publication suffit dans tous les cas, pour les flétrir à jamais aux yeux de tous les hommes d'honneur.

Je ne leur en veux cependant pas, de s'efforcer de me perdre même par les moyens les plus déshonorants, s'ils croient que je suis un obstacle à l'expansion de leurs folies. Quand on prend une part active à la vie publique, l'on peut s'attendre à toutes les humiliations possibles de ses ennemis.

JOSEPH CAUCHON.

Montréal, 24 avril 1849.

LE GOUVERNEMENT IMPÉRIAL ET LES TORIES DU CANADA.

Les nouvelles apportées par le dernier steamer Anglais sont importantes. Les journaux organes du gouvernement impérial appuient la conduite du ministère de Lord Elgin et désapprouve l'opposition faite par la minorité tory. Le *Times* s'est prononcé de la manière la moins équivoque. Le *Daily News* que nous avons sous les yeux, contient dans son numéro du 6 courant, un long article sur les affaires du Canada. Les évènemens y sont appréciés à leur vrai point de vue. Nous regrettons que le manque de tems nous empêche de le traduire aujourd'hui. Les arguments qui y sont donnés feront voir aux partisans fanatiques de l'émeute et de l'incendiat toute la folie de leur conduite. *Minerve.*

—Il n'y a aucun doute que d'après ce qui vient d'avoir lieu à Montréal, il est impossible que le gouvernement puisse continuer plus longtemps dans une ville où il peut être chaque jour exposé aux insultes, à subir les scènes qui viennent de disgracier pour toujours cette Québec, l'ancienne capital, Québec, la bonne ville rémarquable par le caractère paisible et moral de sa population, Québec offre au gouvernement, au Parlement un gage de sûreté, de tranquillité et de respect que nulle localite et de respect que nulle localité en Canada ne saurait offrir. Québec, possède en outre, un spacieux palais législatif qui, sous peu de jours peut être mis en état de recevoir les chambres législatives. Nous invitons nos confrères de cette ville à se joindre à nous pour prier, suggérer à l'Exécutif l'opportunité, la nécessité d'établir à Québec le siège du gouvernement, sous les circonstances actuelles.

L'*Abeille de la Nouvelle-Orléans* du 13 avril dit : " Les tories du Canada parlent hautement de s'annexer aux Etats-Unis..... On sait la cause de cette révolution qui s'est opérée dans les esprits au Canada. Les *loyalistes* d'autre fois n'ont pas cessé d'être fidèles à leur rôle ; s'ils sont à cette heure disposés à s'affranchir de la tutelle de la Grande-Bretagne, c'est par *excès* même de *loyauté*, bien que cette assertion ait, au premier abord, l'air d'un paradoxe " ! ! !

☞ Le pamplet de M. Dumesnil sur les droits seigneuriaux est reçû ; merci ; à plus tard.

DECÈS.

En cette ville, le 29 avril, âgé de 88 ans, Dame Françoise Laberge, veuve de feu M. Henry Fréderick Schouls.

A St Roch de l'Achigan, le 14 avril après deux mois de maladie, Delle. Magdeleine-Nathalie, âgée de 14 ans, enfant de P. O. Roy, Ecr., marchand.

Le 14 du mois dernier, à la Longue-Pointe, Delle Adéline Defoi, âgée de 20 ans.

A Ste. Marie. N. B., le 23 avril, Narcisse Juchereau Duchesnay, Ecr., (junior).

DAMIS PAUL, ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, près du Couvent du BON PASTEUR, sur la rue VICTORIA, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des Leçons de Musique.